

Aide régionale pour un projet relevant de l'innovation Sociale

Rappel du dispositif :

L'innovation sociale vise à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux ou sociétaux dans tous les secteurs : alimentation, mobilité, énergie, habitat, santé...

Possibilité d'intervention en **mix prêt et subvention d'investissement** auprès des structures privées marchandes développant des projets relevant de l'innovation sociale. Cette subvention a pour objectif de favoriser l'émergence ou le changement d'échelle des projets soumis.

- Le caractère d'innovation sociale du projet doit être validé par un réseau partenaire de la Région : réseaux départemental ESS, CRESS ou France Active Pays de la Loire,
- Un co-financement minimum est nécessaire ; de l'auto-financement,
- Le projet doit être ancré sur le territoire : le soutien de la collectivité est fortement recommandé pour tous les projets et obligatoire pour les projets à retombée locale (ex : accompagnement financier, mise à disposition de locaux, conventions de prestations...),
- La structure juridique du porteur de projet doit être créée depuis au moins 2 ans et être immatriculée en Pays de la Loire.

Modalités du soutien apporté par la Région :

- Partiellement sous forme de **prêt à taux de 2,03%** avec différé de remboursement : montant maximal de 15 000€.
- Ce soutien peut être **complété si nécessaire par une subvention d'investissement** d'un montant maximal de 15 000 €, représentant 50% maximum des dépenses éligibles et 30% maximum du plan de financement global.

Types de dépenses éligibles partie Subvention :

- *Dépenses matérielles hors immobilier d'entreprise*
- *Équipement, matériel lié à l'activité, stock, outils*
- *Dépenses immatérielles*
- *Frais de R&D*
- *Certifications*
- *Outils de communication (site internet, site e-commerce, signalétique...)*
- *Support informatique, logiciels*

Ce financement interviendra de manière complémentaire au soutien des collectivités, de l'Etat et des acteurs de financement (France Active, Initiative, ADEME etc.). Leur apport sera prioritairement recherché.